

Sidérurgie

Face à une accumulation de crises, le LCGB revendique une Tripartie Sidérurgie !

Luxembourg, le 10 septembre 2020 – En conséquence à la gravité de l'annonce d'aujourd'hui d'une restructuration massive de la sidérurgie luxembourgeoise par la direction d'ArcelorMittal et après un grand nombre d'initiatives depuis le terme de l'accord PostLux 2016 au 1^{er} juillet 2019, le LCGB, syndicat porte-parole au niveau national pour la sidérurgie, a adressé un courrier recommandé, dans l'urgence, au Ministre du Travail ainsi qu'au Ministre de l'Economie afin de convoquer d'urgence une Tripartite Sidérurgie.

En effet, depuis le terme de l'accord PostLux 2016, la situation conjoncturelle n'était déjà pas au beau fixe. Ensuite, la crise sanitaire s'est manifestée avec des effets violents sur la santé des citoyens en bouleversant nos vies quotidiennes, nos habitudes, nos mœurs, nos contacts. Ce cumul de crises, provoque des situations néfastes pour les sites de production sidérurgique au Grand-Duché et accentue très fortement les risques de compromettre les emplois.

Cependant, le LCGB reste extrêmement attentif à ce que l'argument « COVID-19 » ne devienne le bouc émissaire et ainsi l'argument unique qui tombe à point pour entamer des restructurations. ArcelorMittal devra assumer ses responsabilités car le prétexte COVID n'est pas le seul facteur responsable de cette dégradation.

Suite à l'annonce d'ArcelorMittal de procéder à un plan de réduction des effectifs massif de 570 salariés (1/3 administration ; 2/3 sites de production), le LCGB regrette avec amertume l'attitude qu'a mené la même direction depuis la fin du dernier accord tripartite, qui consistait à garder la « tête dans le sable » et de refuser tout nouvel accord tripartite qui permettrait de faire face rapidement aux situations de crise !

Cette roue de secours proposée par le LCGB est aujourd'hui à l'ordre du jour ! En conséquence, le LCGB rappelle sa demande de construire rapidement un accord digne de son nom reposant sur un véritable plan d'investissements et d'avenir pour les sites luxembourgeois. Aucun licenciement ne pourrait être même envisagé ! Le LCGB exige la mise en place d'un cadre tripartite avant toute discussion concernant les effectifs.

Chaque partie doit assumer ses responsabilités, tous les outils sociaux (chômage partiel structurel et conjoncturel, Cellule de Reclassement CDR, modèles de préretraites, prêt de main d'œuvre) doivent être d'application. Comme certains de ces outils sont encore actifs même après le terme du dernier accord PostLux 2016, le LCGB juge primordial de faire le point global afin de décider de la marche à suivre en âme et conscience.



Communiqué de Presse

A l'heure actuelle, c'est tout un secteur qui souffre, le LCGB insiste pour que tous les acteurs présents sur les sites Luxembourgeois soient inclus dans les discussions, en l'occurrence, tous les sites luxembourgeois d'ArcelorMittal ainsi que le site de Liberty Dudelange.

Il s'agit d'envoyer le bon signal pour tous les salariés et de maintenir une cohérence pour tout le secteur, d'ailleurs comme par le passé ! Face à la gravité de cette situation, le LCGB réitère et insiste sur sa demande de mettre en place un accord approprié aux circonstances d'aujourd'hui avec des outils adaptés et ceci de toute urgence.

Contact : **Robert FORNIERI, secrétaire général adjoint**

Tél. : +352 49 94 24-321

GSM : +352 691 733 036

E-mail : rforneri@lcgb.lu

Contact presse : **Carine BREUER, Responsable Relations Publiques**
① 49 94 24-305 | ① 691 733 034 | ☐ cbreuer@lcgb.lu
www.lcgb.lu